LE RIPIERROIS AVRIL 2022

Séance du conseil 10 mai 2022 à 19h30

Prochaine parution le 20 mai 2022

Date de tombée le 16 mai 2022

Paiement des taxes

31 mai 2022

31 juillet 2022

30 septembre 2022

Bonjour chers Ripierroises et Ripierrois,

Au moment d'écrire ces lignes, le congé Pascal est terminé et j'espère que vous avez mangé du chocolat à souhait en prenant un temps de repos en famille, on ne peut pas dire que Dame nature nous a gâtées avec la chaleur, espérons que ce sera mieux en mai.

La semaine dernière s'est terminé l'exposition de Mme Danielle Dusablon avec les Femmes inspirantes de Portneuf que nous avons eu le plaisir d'avoir pendant le mois de mars, exposition qui fera son chemin jusqu'à Ottawa en passant par St-Casimir et Saint-Raymond.

Pour ceux qui ont Déry télécom, vous avez surement eu la chance de visionner le clip que Mathieu St-Laurent a réalisé au sujet de notre jardin collectif et du comité d'embellissement. Ce clip sera sur notre site et aussi nous le diffuserons sur notre Facebook. En mai et juin, nous aurons la chance de parler de nos activités estivales à même ce canal de communications. Dans le même ordre d'idée, le VP9 Magazine de Portneuf nous a approché pour un reportage sur nos belles Chutes de la Marmite. Cela ne fera qu'apporter plus de visibilité à notre belle municipalité. Ce visionnement sera diffusé au canal de Telus, au poste 514, nous serons en mesure de vous donner plus de détails sous peu.

Mercredi le 13 avril nous avons rencontré les ingénieurs pour discuter de la réfection de la rue des Loisirs et nous rencontrons plusieurs embûches dont nous devrons en parler avec le conseil et nous serons à même de vous en faire part dans une prochaine assemblée.
Comme je vous ai parlé précédemment, le comité de la politique familiale travaille très fort à l'implantation d'une garderie à Rivière-à-Pierre et j'espère que les gens auront répondu en grands nombres à ce sondage qui sera le départ de notre démarche.

Les dernières lignes seront pour remercier les gens du club de motoneige qui ont utilisé la Yourte une partie de la saison et qui en ont pris grand soin. La saison de la motoneige étant terminée, nous en serons à déterminer son utilisation pour les jours à venir.

Sur ces mots, je vous souhaite un beau printemps, n'hésitez pas à nous contacter pour tout questionnement, et sachez que dû au manque de personnel nous sommes ouverts au public les mardi, mercredi et jeudi.

Mes sincères salutations, Danielle Ouellet, mairesse

VIE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

Règlement numéro 506-22 *modifiant le Règlement de zonage numéro 435-14 visant à prévoir des dispositions particulières pour l'implantation d'un bâtiment complémentaire applicable aux terrains contigus à un lac ou un cours d'eau ainsi que de retirer l'obligation d'alignement des bâtiments pour la zone de villégiature Rv-9 et de modifier le nom du règlement uniformisé RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie*

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CE QUI SUIT :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 12 avril 2022, le conseil municipal de la municipalité de Rivière-à-Pierre a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 506-22 modifiant le règlement de zonage numéro 435-14. Le projet de règlement numéro 506-22 vise à prévoir des dispositions particulières pour l'implantation d'un bâtiment complémentaire applicable aux terrains contigus à un lac ou un cours d'eau ainsi que de retirer l'obligation d'alignement des bâtiments pour la zone de villégiature Rv-9 et de modifier le nom du règlement uniformisé RMU -2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie
2. Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 10 mai 2022, à compter de 19h30, à la mairie située au 830 rue Principale. Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement et les conséquences de son adoption seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.
3. Le projet de règlement numéro 506-22 peut être consulté sur le site internet de la municipalité https://riviereapierre.com/ sous l'onglet service aux citoyens/urbanisme et à la municipalité durant les heures de bureau.

Donné à Rivière-à-Pierre ce 22 avril 2022

Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière,

Horaire des bureaux de la municipalité :
Du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

VIE MUNICIPALE

Rivière-à-Pierre
une histoire de coeur

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

Règlement numéro 513-22 *visant à modifier le règlement de zonage numéro 435-14 afin d'agrandir la zone industrielle-extraction Ie-2 à même une partie de la zone forestière Fo-10*

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CE QUI SUIT :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 12 avril 2022, le conseil municipal de la municipalité de Rivière-à-Pierre a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 513-22 modifiant le règlement de zonage numéro 435-14. Le projet de règlement numéro 513-22 vise à agrandir la zone industrielle-extraction Ie -2 à même une partie de la zone forestière Fo-10 de manière à y intégrer l'ensemble du lot numéro 5 221 854 qui est destiné à l'exploitation d'une gravière-sablière. Cette modification du plan de zonage implique également la création d'une nouvelle zone forestière Fo-18 à même une partie de la zone forestière Fo-10, correspondant à une partie résiduelle de la zone Fo-10 engendrée par l'agrandissement de la zone Ie-2.

2. Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 10 mai 2022, à compter de 19h30, à la mairie située au 830 rue Principale. Lors de cette assemblée publique, le projet de règlement et les conséquences de son adoption seront expliqués et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

3. Le projet de règlement numéro 506-22 peut être consulté sur le site internet de la municipalité https://riviereapierre.com/ sous l'onglet service aux citoyens/urbanisme et à la municipalité durant les heures de bureau.

Donné à Rivière-à-Pierre ce 22 avril 2022

Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière,

VIE MUNICIPALE

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

AU CONSEIL D'AVRIL 2022

À la séance ordinaire du 12 avril 2022, le conseil a résolu :

ADMINISTRATION

- Un avis de motion est par la présente déposé par le conseiller M Alain Lavoie qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement numéro 514-22 *Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Rivière-à-Pierre* sera adopté.
- D'adopter le projet de règlement # 514-22 *Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Rivière-à-Pierre* tel que présenté.
- D'accepter l'offre de Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt par billets en date du 19 avril 2022 au montant de 112 500 $ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 332-05. Ces billets sont émis au prix de 98,30800 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

SÉCURTIÉ PUBLIQUE

- D'embaucher monsieur Michel Bédard à titre de Chef de division selon la politique salariale du service incendie du SISEM et d'autoriser madame Manuella Perron, directrice générale par intérim à procéder aux signatures du contrat de travail pour le chef de division.

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

- D'acheter chez BMR à Saint-Raymond 6X56 sacs d'asphalte froide au coût de 11,99 $ chacun pour un total de 4 028,64 $, taxes en sus et 170 $ pour la livraison.
- De réembaucher Mme Amélie Borgia à titre de manoeuvre à compter du 19 avril 2022 à raison de 40 heures par semaine au taux horaire de 20,70 $ et ce, pour une période d'environ 34 semaines.
- D'accorder à la firme Englobe, représenté par M. Rouben Wanie, le mandat pour la surveillance de chantier ainsi que le contrôle de la qualité lors des travaux de la Réfection des rues du Lac-Vert et de l'Église Est. Les honoraires sont de 24 876,10 $, taxes en sus, tel que décrit sur leur offre de services en date du 25 mars 2022.
- De mandater Les Entreprises Trema Inc. pour le balayage des rues pour les années 2022 et 2023, aux taux horaires de 100 $ pour le camion-citerne, 149 $ pour le balai mécanique et 139 $ pour le balai aspirateur pour un montant d'environ 6 710 $ par année taxes en sus.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- Un avis de motion est par la présente déposé par le conseiller M. Jacquelin Goyette qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement # 506-22 *modifiant le Règlement de zonage numéro 435-114 visant à prévoir des dispositions particulières pour l'implantation d'un bâtiment complémentaire applicables aux terrains contigus à un lac ou un cours d'eau ainsi que de retirer l'obligation d'alignement des bâtiments pour la zone de villégiature Rv-9 et de modifier le nom du règlement uniformisé RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie.*

VIE MUNICIPALE

- D'adopter le premier projet de règlement # 506-22 modifiant le Règlement de zonage numéro 435-14 visant à prévoir des dispositions particulières pour l'implantation d'un bâtiment complémentaire applicables aux terrains contigus à un lac ou un cours d'eau ainsi que de retirer l'obligation d'alignement des bâtiments pour la zone de villégiature Rv-9 et de modifier le nom du règlement uniformisé RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie
- Un avis de motion est par la présente déposé par le conseiller M. Gilbert Dumas qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement # 511-22 *concernant le remplacement des puisards.*
- D'adopter le premier projet de règlement # 511-22 *concernant le remplacement des puisards*
- Un avis de motion est par la présente déposé par le conseiller M. Alain Lavoie qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement # 512-22 *programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.*
- D'adopter le premier projet de règlement # 512-22 *programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.*
- Un avis de motion est par la présente déposé par la conseillère Mme Diane Blouin qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, le règlement # 513-22 visant à modifier le règlement de zonage numéro 435-14 afin d'agrandir la zone industrielle-extraction Ie-2 à même une partie de la zone forestière Fo-10.
- D'adopter le premier projet de règlement # 513-22 visant à modifier le règlement de zonage numéro 435-14 afin d'agrandir la zone industrielle-extraction Ie-2 à même une partie de la zone forestière Fo-10.
- De refuser la demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 80, chemin du Gouverneur-Duquesne concernant l'implantation de l'abri à bois.
- Assemblée publique de consultation du projet de règlement # 508-22 modifiant le règlement de zonage # 435-14 visant à créer une nouvelle zone résidentielle Rv-32 à même une partie de la zone forestière Fo-4 *des explications sur les effets et les conséquences* ont été données.
- Assemblée publique de consultation du projet de règlement # 509-22 *le plan d'urbanisme # 431-14 afin de modifier la carte des grandes affectations du territoire des explications sur les effets et conséquences* ont été données.
- Assemblée publique de consultation du projet de règlement # 510-22 *modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels # 437-14 visant à assurer la concordance avec le Règlement de zonage # 435-14* ont été données.

LOISIRS ET SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

- D'autoriser madame Mélanie Vézina, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tout document subséquent en lien avec cette demande de financement pour le projet de stations de nettoyage d'embarcations 2022-2023.
- De proclamer la semaine du 2 au 8 mai 2022 Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie.
- D'engager à compter du 19 avril 2022 madame Lucie-Claude Gélinas à titre d'agente de communication et de soutien à la communauté à raison de 28 heures par semaine, au taux horaire de 20 $.

VIE MUNICIPALE

Rivière-à-Pierre
une histoire de coeur

AVIS PUBLIC
Approbation référendaire du Règlement 508-22

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation référendum.
AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

Objet du projet de règlement

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue lors de la séance ordinaire du conseil, le 12 avril 2022, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 508-22 modifiant le *Règlement de zonage* numéro 435-14 visant à créer une nouvelle zone résidentielle Rv-32 à même une partie de la zone forestière Fo-4.

Dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire

Ce second projet de règlement contient des dispositions dont chacune d'elles peuvent faire l'objet d'une demande séparée de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Zone concernée : Rv-32

Zone contiguë : C-2, Fo-4, Rb17 et Rb-14

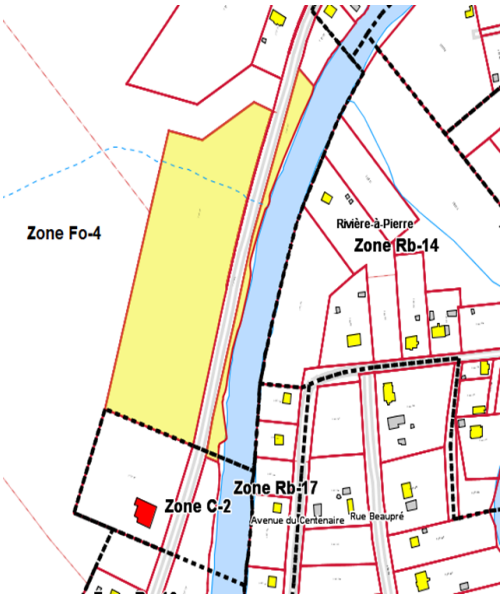

Résumé des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

La création d'une nouvelle zone; la modification de l'usage existant, les types de bâtiment autorisé,

Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau de la municipalité **au** plus tard **le 3 mai 2022;**
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Admissibilité d'une personne à présenter une demande

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures normales de bureau. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, les jours ouvrables, durant les heures d'ouverture du bureau.

Suite

VIE MUNICIPALE

Absence de demande

Toutes les dispositions d'un second projet qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné ce 22 avril 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Mélanie Vézina

Rivière-à-Pierre
une histoire de coeur

AVIS PUBLIC
Approbation référendaire du Règlement 509-22

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation référendum.
AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

Objet du projet de règlement

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue lors de la séance ordinaire du conseil, le 12 avril 2022, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 509-22 modifiant le *Plan d'urbanisme* # 431-14 afin de modifier la carte des grandes affectations du territoire.

Dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire

Ce second projet de règlement contient des dispositions dont chacune d'elles peut faire l'objet d'une demande séparée de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Zone concernée : Rv-32

Zone contiguë : C-2, Fo-4, Rb17 et Rb-14

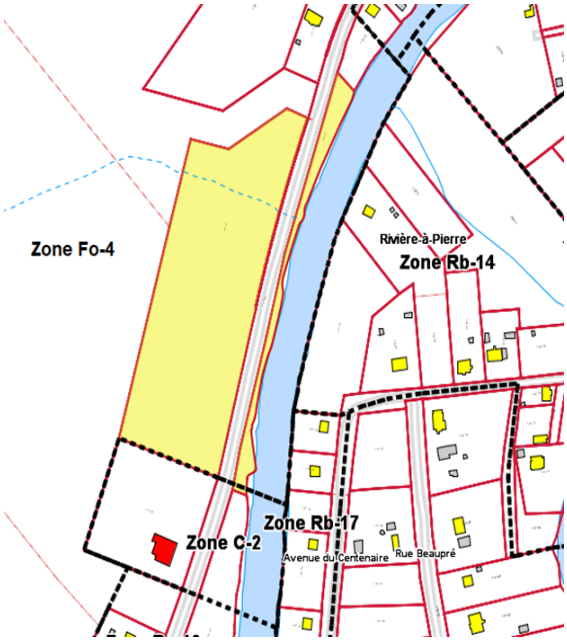

Résumé des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

La création d'une nouvelle affectation; la modification de l'usage existant.

Suite

VIE MUNICIPALE

Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau de la municipalité **au** plus tard **le 3 mai 2022;**
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Admissibilité d'une personne à présenter une demande

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures normales de bureau. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, les jours ouvrables, durant les heures d'ouverture du bureau.

Absence de demande

Toutes les dispositions d'un second projet qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné ce 22 avril 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Mélanie Vézina

Rivière-à-Pierre
une histoire de coeur

AVIS PUBLIC
Approbation référendaire du Règlement 510-22

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation référendum.
AVIS PUBLIC est donné ce qui suit :

Objet du projet de règlement

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue lors de la séance ordinaire du conseil, le 12 avril 2022, le conseil municipal a adopté le second projet de règlement numéro 510-22 modifiant le *Règlement relatif aux usages conditionnels* numéro 437-14 visant à assurer la concordance avec le règlement de zonage numéro 435-14

Dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande d'approbation référendaire

Ce second projet de règlement contient des dispositions dont chacune d'elles peut faire l'objet d'une demande séparée de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. **Suite**

VIE MUNICIPALE

Rivière-à-Pierre
une histoire de coeur

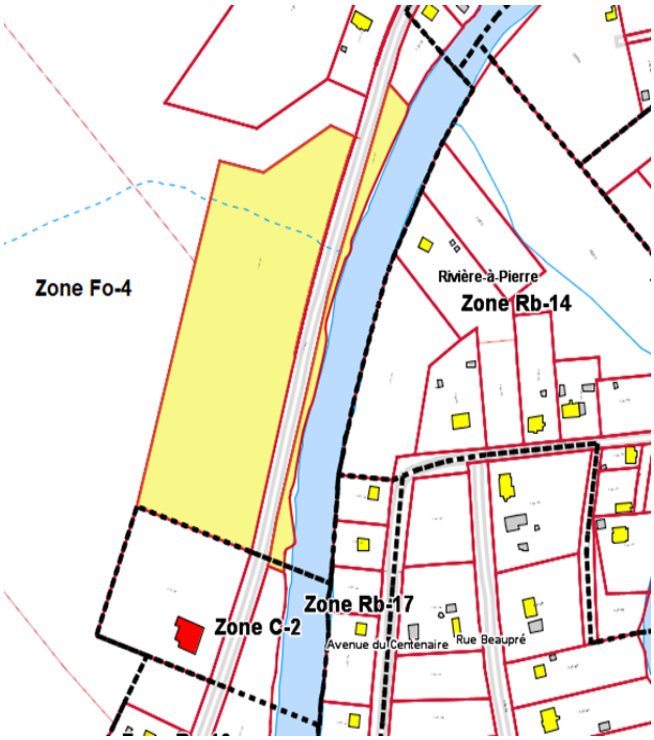

Zone concernée : Rv-32

Zone contiguë : C-2, Fo-4, Rb17 et Rb-14

Résumé des dispositions susceptibles d'approbation référendaire

La création d'une nouvelle zone; la modification de l'usage existant.

Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- Être reçue au bureau de la municipalité **au** plus tard **le 3 mai 2022;**
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Admissibilité d'une personne à présenter une demande

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité durant les heures normales de bureau. Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, les jours ouvrables, durant les heures d'ouverture du bureau.

Absence de demande

Toutes les dispositions d'un second projet qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Donné ce 22 avril 2022.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Mélanie Vézina

VIE MUNICIPALE

Chronique urbanisme et environnement

Vente de garage 2022: Elles sont permises seulement les trois fins de semaine (samedi, dimanche et lundi férié)

- Journée nationale des patriotes :21, 22, 23 mai;
- Entre les 2 semaines des vacances de la construction : 30, 31 juillet;
- Fête du Travail :3, 4, 5 septembre

Rappel : Abri d'hiver
La date maximum pour retirer les abris d'hiver est le 20 mai.

LAC BEAUPRÉ : Le lac Beaupré est un lac peu profond qui peut se comparer à un étang. Durant la saison estivale, on y retrouve une plante flottante qui se nomme la Bracénie de Schreber (à droite). Elle est indigène au Québec. J'ai aussi constaté des algues filamenteuses. Elles ne sont pas dangereuses pour la baignade ni pour les lacs en petite quantité. Afin de diminuer la prolifération de plantes aquatiques, il est important de limiter l'apport en nutriment.
Pour ce faire, il faut vérifier que notre installation septique est conforme et non polluante et implanter une bande riveraine végétalisée.

Les rôles de la bande riveraine – Les 4 F

- ✓ Freine les sédiments en ralentissant l'eau de ruissellement et en prévenant l'érosion.
- ✓ Filtre les polluants, prévenant ainsi la prolifération des algues et des plantes aquatiques, en absorbant les apports de nutriments.
- ✓ RaFraîchit le bord de l'eau en fournissant de l'ombrage.
- ✓ Favorise la faune et la flore en assurant une température adéquate et un milieu propice à la reproduction, exempt de sédiments.

Il est toutefois à noter que, pour accomplir pleinement ces rôles, la bande riveraine doit être suffisamment large et composée des trois strates de végétation: herbacée, arbustes et arbres.

Pour plus d'information, consultez le site suivant : https://rappel.qc.ca/fiches-informatives/rive-et-bande-riveraine/

DES PROJETS ? Pour vos projets de construction, de rénovation ou pour toutes informations, vous pouvez prendre un rendez-vous, me téléphoner ou m'envoyer un courriel. Je suis généralement disponible du mardi au vendredi.

Votre inspectrice en bâtiment et environnement, Lyne Morneau.
Téléphone : 418-323-2112 poste 24
Courriel : permis@riviereapierre.com

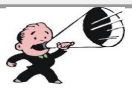

VIE MUNICIPALE

SISEM

Service Incendie Secteur Est de Mékinac

📣🧯 Parlons prévention – Avertisseurs de fumées 🧯📣

Saviez-vous qu'en moins de **3 *minutes***, il peut être impossible de sortir de votre domicile en toute sécurité si un incendie s'y déclare?

C'est pourquoi il est important d'avoir au moins un avertisseur de fumée par étage, conforme et en date, y compris au sous-sol. De plus, il est important de bien positionner l'avertisseur, en respectant les recommandations du fabricant.

Le SISEM vous recommande cependant de ne ***PAS*** positionner vos avertisseurs de fumées trop près de la cuisine ni de la salle de bain afin d'éviter qu'ils ne sonnent pour des rôties trop cuites ou une douche bien chaude...

Saviez-vous qu'il existe plus d'une sorte d'avertisseur de fumée et que l'un d'entre eux est plus susceptible de sonner plus souvent ?

En effet, il existe 2 types d'avertisseurs de fumée, soit celui à ***ionisation*** et celui ***photoélectrique***.

L'avertisseur de fumée de type à ionisation est très sensible et se déclenche fréquemment lors des erreurs de cuisson, tandis que l'avertisseur de fumée de type photoélectrique est moins sensible et occasionnera moins d'alarmes intempestives.

Le SISEM vous recommande d'avoir un avertisseur de fumée de type photoélectrique lorsqu'il vous est impossible de le positionner loin de la cuisine et/ou de la salle de bain, par exemple dans un appartement.
Par la même occasion, nous vous rappelons que les avertisseurs de fumée, peu importe le type, doivent être changés tous les **10 *ans*** après l'année de fabrication.

Saviez-vous que les responsabilités au sujet des avertisseurs de fumées sont réparties entre le propriétaire et le locataire ?

En effet, il existe une responsabilité pour les deux parties.

Le ***propriétaire*** est responsable d'installer le nombre d'avertisseurs requis dans l'habitation, ainsi que d'en assurer le bon fonctionnement et le changement lorsque nécessaire.
Par contre il est de la responsabilité du ***locataire*** de maintenir l'avertisseur de fumée en bon état en évitant de le peinturer et en changeant les batteries lorsque nécessaire, à savoir lors du changement d'heure.

Le SISEM vous recommande de tester vos avertisseurs de fumées en utilisant le bouton « test », minimum une fois par mois, afin de vous familiariser au son de celui-ci et vous assurer de son bon fonctionnement.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au :
Courriel du directeur : incendiesisem@regionmekinac.com
Courriel du préventionniste : tpisisem@regionmekinac.com
Téléphone : 418-323-2112 (bureau municipal)

Lac-aux-Sables Notre-Dame-de-Montauban Rivière-à-Pierre

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

Afin de découvrir les nouvelles exigences concernant la gestion animalière de la municipalité, consultez notre site web. Sur la page d'accueil , vous retrouvez la section gestion animalière-SPA de Québec.

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

Séance d'information publique du jardin collectif

Le comité du jardin collectif de Rivière-à-Pierre vous invite **mardi le 17 mai à 19h00** à la salle communautaire. Nous invitons tous les citoyens intéressés à venir s'informer sur les points suivants:

- Comment s'impliquer et devenir bénévole?
- Quelles seront les tâches et les responsabilités des bénévoles du jardin collectif?
- Qui aura accès au jardin collectif?
- Comment seront distribuées les récoltes à travers notre village?

Au plaisir de vous voir en grand nombre pour participer à ce bel effort collectif!

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

VÉLOPISTE
Jacques-Cartier
Portneuf

OFFRE D'EMPLOI

EMPLOI SECTEUR RIVIÈRE-À-PIERRE

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DE NOS SITES DE CAMPING RUSTIQUE

QUELQUES HEURES / SEMAINE

- S'assurer que les sites soient propres et bien entretenus pour l'arrivée des clients.
- Faire la maintenance nécessaire.
- S'assurer d'avoir sur place assez d'eau, de bois, etc.
- Visite de contrôle, à l'occasion.

POUR INFORMATION :418 337-7525
Info@velopistejcp.com

PATROUILLEUR À VÉLO

VÉLOPISTE
Jacques-Cartier
Portneuf

Belle expérience de travail avec le public
Environnement de travail agréable
Travailler tout en maintenant la forme
Profiter de l'été et de la nature

Fonctions :

- Assurer l'accueil et la sécurité sur la Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf ;
- Sensibiliser les gens sur l'importance du respect des divers règlements ;
- Faire un rapport quotidien des observations et des incidents survenus sur la piste ;
- Signaler tous les bris, actes de vandalisme à son supérieur ;
- Rapporter les accidents ou méfaits aux autorités compétentes ;
- Informer les usagers des attraits de la région ;
- Procurer de l'aide aux cyclistes ;
- Prodiguer les premiers soins au besoin ;
- Participer aux journées sécurité à vélo ;
- Travailler en étroite collaboration avec la Sûreté du Québec ;
- Effectuer de petits travaux d'entretien et d'autres tâches diverses.

Pour plus de détails, consulte notre site :
Velopistejcp.com/emplois

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

Club FADOQ du Bel Âge de Rivière-à-Pierre

Bonjour à toutes et à tous,

D'abord, je me dois de féliciter nos 7 couples jubilaires au Bal des Mariés que nous avons fêté le 23 avril 2022.

- Céline et Claude Moisan (50 ans)
- Ginette et Guy Morel (50 ans)
- Micheline et Paulo Fortier (55 ans)
- Jeannine et Roger Bertrand (55 ans)
- Gisèle et Normand Bouchard (60 ans)
- Gilberte et Yvon Landry (65 ans)
- Monique et Gaston Bisson (65 ans)

Le jeudi, 12 mai 2022, nous vous invitons à notre AGA à **13h30.** Un bingo suivra cette réunion et un souper vers 17h30 pour souligner la Fête des Mères et des Pères. Au menu, un souper froid « bien garni » et vous apportez votre boisson. Le prix pour le souper sera de 15$/membre et 20 $/non-membre. Vous devez réserver avant le 6 mai pour le souper à Édith Boivin (581-658-8828 ou editha39@hotmail.com

Au plaisir de vous voir,

Édith Boivin, secrétaire.

Vie paroissiale

Vous recevrez bientôt, par la poste, une enveloppe pour la capitation (dîme). C'est un devoir de chaque baptisé. L'église est l'endroit de rassemblements, du baptême aux funérailles. Répondez en grand nombre, c'est un revenu intégral pour notre communauté paroissiale.

Également, après plus de 2 ans d'absences, les activités de financement sont de retour. Nous avons besoin de bénévoles. Tout le monde est bienvenu. Vous pouvez donner votre nom à Sylvie Bouchard ou à moi.

Notre première activité de financement pour notre église sera le bingo (10 tours réguliers, cadeaux et prix en argent). C'est un rendez-vous le samedi **14 mai 2022 à 19h.**

Monique Bisson, pastorale

Sylvie Bouchard, responsable du bingo

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

Bonjour à tous, lors d'un projet en français, les élèves de 5e et 6e années se sont transformés en verbicrucistes. Ils ont créé des mots croisés. En espérant que vous aurez du plaisir à les réaliser.

Madame Priscilla

Enseignante

Mot croisé créé par Éliot Savard ; sixième année

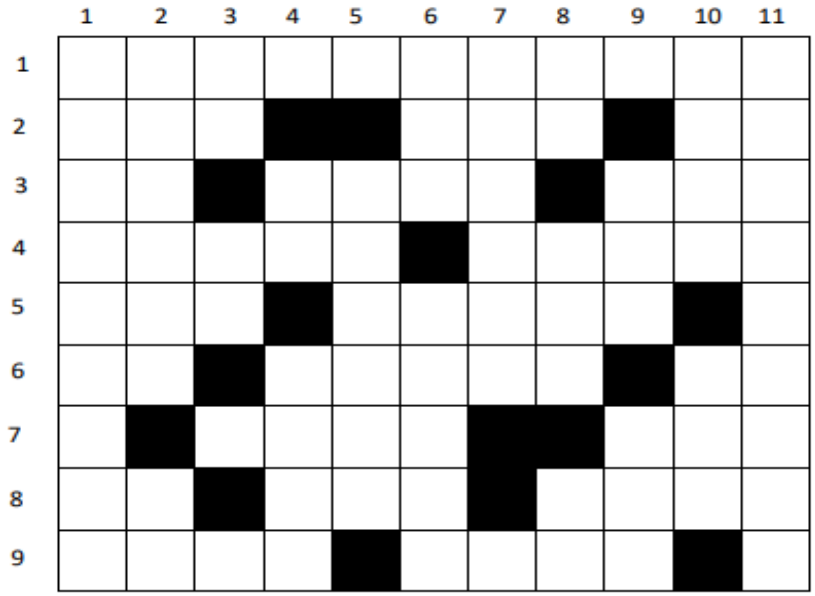

Horizontale

1. Petite barbiche
2. Exclamation espagnole qui sert à encourager / Petit mammifère rongeur/ Arbre (conifère) à fruits rouges
3. Déterminant article / (Désuet) Faire la lessive/ Navire à voile
4. Se dit de langues de l'Asie du Sud-Est / Verbe prôner au passé simple 3ps
5. Liquide naturel / Commune française située dans le département de la Creuse en région Nouvelle-Aquitaine
6. Abréviation d'insuffisance mitrale / Gaz de la série des gaz rares / Pronom personnel de la deuxième personne du singulier
7. Promesse faite à Dieu / Poisson très vorace
8. Déterminant défini masculin / Onomatopée exprimant le scepticisme / Partie du corps entre le haut de la cuisse et le bas-ventre
9. Tout ce qui vit / Réflexion du son par un obstacle qui le répercute

Verticale

1. Récipient à goulot
2. Hameau et une paroisse civile du Northumberland, en Angleterre / Conjonction
3. Note de musique/ Article
4. Élément signifiant deux / Courte indication recueillie par écrit
5. Lichen à fructifications grises
6. Abréviation pour Commission de régulation de l'énergie / Espèce d'arbres à feuillage persistant
7. Grande tige de métal pointu munie de deux crocs
8. Conjonction / Petit ruisseau / Interjection qui sert à transcrire le rire
9. Unité de mesure de l'éclairement lumineux / Sans engrais
10. Pronom possessif / Bois des arbres décomposé et réduit en poussière pour le même usage
11. Verbe effacer au futur à la 1ps.

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

Mot croisé créé par Alicia Gosselin ; 5ème année

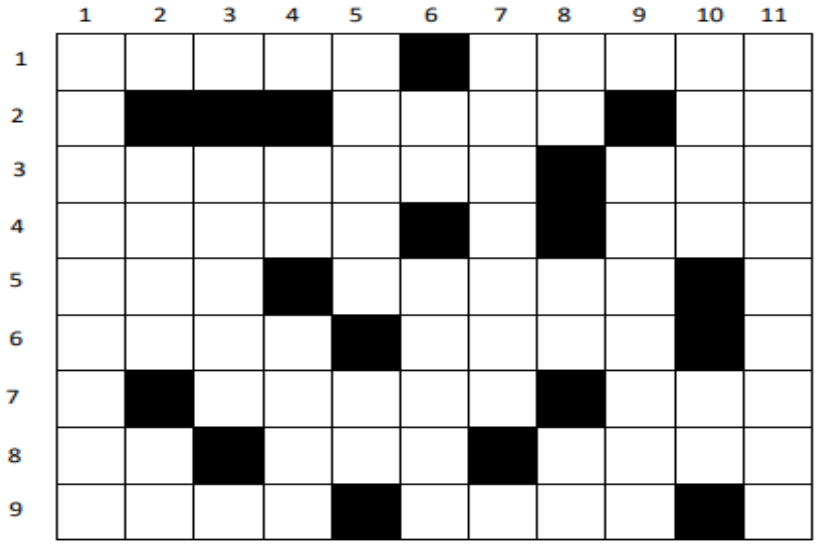

HORIZONTALE

1. Garnir de tubes / Poisson marin voisin du hareng
2. Baguette moulurée que l'on trouve sous l'ove d'un chapiteau / Pronom indéfini
3. Qui n'a plus de force / Personne qui a des connaissances dans un domaine précis
4. Fait de venir / Abréviation de Brise-soleil orientable
5. Langue construite à vocation interplanétaire / Porter à la bouche et aspirer
6. Clan somalis / Morceau de viande cuit à feu vif
7. Adjectif / Sigle de commissaria à l'énergie atomique
8. Mesure itinéraire chinoise / Jeune fille appartenant à la haute société / Plateau de métal suspendu, sur lequel on frappe pour qu'il résonne
9. Pronom personnel féminin / Verbe unir au présent 3 p.s.

VERTICALE

1. Verbe travailler au présent
2. Pluriel de beu / Pronom
3. Verbe aniser au passé simple 3 p.s.
4. Pronom personnel / Personne gauche et maladroite
5. Verbe roter au présent 2 p.s. / Déterminant Démonstratif.
6. Petit ruisseau / Vautour
7. Commune d'Espagne dans la région de Teruel
8. Déterminant article / Conjonction / Soldat de l'armée américaine
9. Fruit comestible à noyau, à chair et peau jaune orangé
10. Verbe sortir au présent 2 p.s. / Préposition
11. Personnes qui entourent habituellement qqn, et vivent dans sa familiarité

Mot caché créé par Éliot Savard ; sixième année

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	B	A	R	B	I	C	H	E	T	T	E
2	O	L	E	■	■	R	A	T	■	I	F
3	U	N	■	B	U	E	R	■	N	E	F
4	T	H	A	I	S	■	P	R	O	N	A
5	E	A	U	■	N	E	O	U	X	■	C
6	I	M	■	N	E	O	N	S	■	T	E
7	L	■	V	O	E	U	■	■	B	A	R
8	L	E	■	T	S	S	■	A	I	N	E
9	E	T	R	E	■	E	C	H	O	■	Z

Mot croisé créé par Alicia Gosselin ; 5ème année

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	T	U	B	E	R	■	A	L	O	S	E
2	R	■	■	■	O	R	L	E	■	O	N
3	A	B	A	T	T	U	E	■	A	R	T
4	V	E	N	U	E	■	N	■	B	S	O
5	A	U	I	■	S	U	C	E	R	■	U
6	I	S	S	A	■	R	O	T	I	■	R
7	L	■	A	U	C	U	N	■	C	E	A
8	L	I	■	D	E	B	■	G	O	N	G
9	E	L	L	E	■	U	N	I	T	■	E

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

« Où sont passés mes rêves de retraite? » est une pièce de théâtre interactive avec comédiens bénévoles et intervenants visant à sensibiliser, informer et outiller les aînés et leurs proches sur les diverses formes d'intimidation et de maltraitance auxquelles peuvent être confrontées les personnes aînées.

Mercredi 11 mai 2022 à 14h00, au Centre multifonctionnel Rolland-Dion situé au 160, Place de l'Église, Saint-Raymond

Activité GRATUITE

Bienvenue aux aînés et les membres de leur famille !

Pour information : 418 873-0059 tableainesportneuf@outlook.com

Café-causerie

Activité de partage, destinée aux proches d'une personne vivant avec un trouble de santé mentale. Organisée et animée par des paires aidantes famille

L'Arc-en-Ciel
Organisme communautaire en santé mentale de Portneuf

Bienvenue à l'Arc-en-Ciel!

Inscriptions requises et places limitées
418 285-3847 poste 239 (messagerie vocale)
gdoyon@larcencielportneuf.org

Toujours de 13h30 à 15h

29 mars 2022 à Saint-Raymond	697, St-Joseph
12 avril 2022 à Donnacona	331, Notre-Dame
26 avril 2022 à Saint-Raymond	697, St-Joseph
3 mai 2022 à Donnacona	331, Notre-Dame

VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI PORTNEUF

Le projet *Cultive ton avenir* est à la recherche de

MANŒUVRES EN PRODUCTION HORTICOLE

Date d'entrée en fonction : 1er mai 2022
Date de fin du contrat : 30 septembre 2022
Salaire offert : 14,25 $/heure
Nombre d'heures/semaine : 35 heures
Lieu de travail : Saint-Alban
Possibilité de recevoir une qualification comme aide horticole

Description des tâches

- Effectuer la plantation, l'entretien et les récoltes du jardin
- Effectuer l'entretien des sentiers et autres tâches au *Parc naturel régional de Portneuf*
- Participer à des ateliers de connaissance de soi, de méthodes de recherche d'emploi et d'orientation professionnelle
- Distribuer le surplus des récoltes aux organismes œuvrant en sécurité alimentaire (les participants ont le premier choix sur les récoltes)

Critères d'admission au projet

- Résider dans la MRC de Portneuf
- Être âgé de 16 à 35 ans
- Être disponible pour la durée totale du projet
- Être sans emploi, ne pas fréquenter l'école et éprouver des difficultés à intégrer le marché du travail
- Vouloir améliorer sa situation personnelle
- Les personnes choisies devront se conformer au *Guide de normes sanitaires en vigueur*

Pour plus de renseignements ou pour soumettre votre candidature (avant le 22 avril 2022), veuillez communiquer avec Metchinou Maillé au 418 284-3928 ou mmaille@portneufplus.com

Avec la participation financière de :

Québec

Table de concertation en sécurité alimentaire de Portneuf

CENTRE DE FORMATION de Portneuf
Commission scolaire de Portneuf

Les Services

Bureau municipal Courriel : reception@riviereapierre.com	Tél : 418-323-2112 Fax : 418-323-2111
Feu et autres urgences	9-1-1
Hydro-Québec pannes électriques	1-800-790-2424
Office municipal d'habitation (H.L.M.)	418-323-0047
Centre communautaire le Ripierrois	418-323-2936 poste 25
M.R.C. de Portneuf	1-418-285-3744
Presbytère	418-323-2115
Bibliothèque	581-658-82222
Via Rail	1-888-842-7245
Hôpital (Centre hospitalier Portneuf)	418-337-4611
Bureau de poste	418-323-2401
O.T.J. de Rivière-à-Pierre	418-323-2930

Rendez-vous C.L.S.C. Rivière-à-Pierre appelez au C.L.S.C. Saint-Raymond	418-337-4611
École Saint-Cœur-de-Marie	418-323-2101
Info-Santé	8-1-1
Danielle Ouellet , mairesse mairie@riviereapierre.com	418-323-2112 23
Mélanie Vézina, directrice générale admin@riviereapierre.com	418-323-2112 22
Sylvie Dufresne, agente de bureau reception@riviereapierre.com	418-323-2112 0
Lucie-Claude Gélinas, agente de communication et soutien à la communauté agent@riviereapierre.com	418-323-2112 27
Lyne Morneau, inspectrice municipale permis@riviereapierre.com	418-323-2112 24
Henri Landry, responsable des travaux publics et inspecteur en environnement voirie@riviereapierre.com	418-323-2112 26
Jonathan Fontaine Directeur du Service Incendie incendie@riviereapierre.com	418-323-2442

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Messe à l'église à 11h00	**2**	3 Bibliothèque 13h à 14h30	**4**	5	**6** Collecte du recyclage et des matières organiques	**7**
8 Messe à l'église à 11h00	**9**	**10** Séance ordinaire du conseil à 19h30	**11**	**12** Club FADOQ AGA à 13h30 et souper 17h30	**13** Collecte des déchets et des matières organiques	14 Bingo à 19h Activité de financement pour l'église
15 Messe à l'église à 11h00	**16**	**17** Bibliothèque 13h à 14h30	**18**	19	**20** Collecte du recyclage, des matières organiques et des feuilles	21
22 Messe à l'église à 11h00	23	**24**	**25**	26	**27** Collecte des déchets et des matières organiques	28
29 Messe à l'église à 11h00	30	**31** Bibliothèque 13h à 14h30				